

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE 16 JANVIER 2017 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h15.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier pour le budget tel que présenté.

Adoptée

2017-002

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2016, de la séance extraordinaire du conseil municipal pour le budget du 19 décembre 2016 et de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 décembre 2016 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2017-003

SIGNATURE DU BAIL POUR LE CAFÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE IRVING L.ADESSKY – PARC HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QU'un bail pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 septembre 2017, lors de l'expiration du bail en vigueur, va être signé entre la Ville de Hampstead et Distributrice Deli-Snacks Inc et ce, pour la location d'un local au Centre communautaire Irving L. Adessky qui servira de restaurant/café;

Il est proposé par la conseillère Karen Zajdman, appuyée par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE d'approuver la convention de bail entre la Ville de Hampstead et Distributrice Deli-Snacks Inc du 1^{er} mai 2017 au 30 septembre 2017 et d'autoriser le directeur général à signer le dit bail.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-004

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1010-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 SUR LES TARIFS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 1010-1 modifiant le règlement n° 1010 sur les tarifs, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le règlement n° 1010-1 modifiant le règlement n° 1010 sur les tarifs.

Adoptée

2017-005

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 694-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 694 CONCERNANT LE TRAFIC

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 694-9 modifiant le règlement n° 694 concernant le trafic, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le règlement n° 694-9 modifiant le règlement n° 694 concernant le trafic.

Adoptée

2017-006

DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 90 POUR PERMETTRE LA MODIFICATION DES MARGES LATÉRALES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 15, CHEMIN GRANVILLE, LOT N° 2 088 882, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 90) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 18 G-0005)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure à l'article 52 du Règlement de zonage n° 90 pour permettre les marges latérales à 1.86m (6.10 pieds) au lieu de 2.13m (7 pieds) pour légaliser la situation actuelle d'une maison unifamiliale détachée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 12 décembre 2016, a recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal *approuve* la demande de dérogation mineure décrite ci-dessus pour la propriété située au 15, **chemin Granville**, sur le lot n° 2 088 882, Zone RA-1.

Adoptée

2017-007

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 34, CHEMIN GLENMORE, LOT N° 2 089 891, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001) ET (RÈGLEMENT PIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE la construction d'une nouvelle maison unifamiliale détachée située au **34, chemin Glenmore** et soumise à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 décembre 2016 soit approuvée à la recommandation du CCU. Le projet est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2017-008

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MODIFICATION DE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 40, CHEMIN CRESSY, LOT N° 2 089 743, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la modification de façade pour une maison unifamiliale située au **40, chemin Cressy** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 décembre 2016 soit approuvée à la recommandation du CCU. La modification est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2017-009

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 119, CHEMIN FINCHLEY, LOT N° 2 089 124, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les modifications de façades pour une maison unifamiliale située au **119, chemin Finchley** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 décembre 2016 soient approuvées à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2017-010

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 201, CHEMIN FINCHLEY, LOT N° 2 089 161, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les modifications de façade pour une maison unifamiliale située au **201, chemin Finchley** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 décembre 2016 soient approuvées à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-011

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT ET LES MODIFICATIONS DE FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 28, CHEMIN COLCHESTER, LOT N^o 2 089 925, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 1001) ET (RÈGLEMENT PIIA N^o 775)

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE l'agrandissement et les modifications de façades pour une maison unifamiliale située au **28, chemin Colchester** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 décembre 2016 soient *refusés* à la recommandation du CCU. Les modifications sont partiellement conformes aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001 et respectent partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-012

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2016

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de décembre 2016 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 21 novembre 2016 au 18 décembre 2016, au montant de 2,293,418.99\$, est par la présente approuvée (816,706.02 \$ pour les chèques et 1,476,712.97 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2017-013

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la Ville de Hampstead s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- QUE la Ville de Hampstead s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

- QUE la Ville de Hampstead approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux commençant le 01-01-2014 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- QUE la Ville de Hampstead s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- QUE la Ville de Hampstead s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;
- QUE la présente abroge la résolution 2016-173.

Adoptée

2017-014

OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION DE 48 MOIS D'UN KIA SORRENTO, ANNÉE 2017 À KIA DE LASALLE, LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME, POUR LE MONTANT DE 25 431.46\$, POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voies d'invitations écrites pour la location d'un Kia Sorrento, année 2017;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 9 janvier 2017, celle de Kia de Lasalle est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat pour la location d'un Kia Sorrento, année 2017, soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

KIA DE LASALLE

Location 48 mois d'un Kia Sorrento 2017 : (tel que spécifications)	13 361.28 \$
RDPRM	48.00 \$
Taxe spécifique sur les pneus	12.00 \$
T.P.S. 5%	671.08 \$
T.V.Q. 9.975%	<u>1 338.80 \$</u>
Comptant taxes incluses	10 000.00 \$
Grand total taxes incluses	25 431.46 \$

Le certificat du trésorier n° 17-01, daté du 9 janvier 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2017-015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h39.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp
Me Pierre Tapp, greffier